

DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

TRESORERIE GENERALE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
TRESORERIE GENERALE DES BOUCHES-DU-RHONE
DEPARTEMENT FRANCE DOMAINE
SITE D'AIX-en-PROVENCE



10, AVENUE DE LA CIBLE
13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

☎ 04 42 37 54 36
☎ 04 42 37 54 08
✉ andré.cauvin@cp.finances.gouv.fr

COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
N° d'enregistrement : 511013238A
Courrier arrivé le 09 OCT. 2007
Original à : DUFH
Copie à :

Communauté Urbaine
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
Direction de l'Urbanisme
BP 48014
13567 MARSEILLE Cedex 02.

AVIS n° 2007-033V2144

Affaire suivie par: M. CAUVIN

Objet : Commune: Le Rove
Estimation immobilière.

Vos Réf. : v/lettre du 19/07/2007.
DUFH/DC/MR

Aix-en-Provence, le 02/10/2007

AVIS OFFICIEUX

Madame,

Par lettre citée en référence, vous avez sollicité une estimation de l'ensemble immobilier bâti en nature de "cabanon" d'une superficie d'environ 25m², sis lieu dit "Vallon de La Vesse", propriété de la Hoirie TOCHE, cadastré section C n° 2306 pour 73m².

J' ai l' honneur de vous faire connaître, que la valeur vénale actuelle du bien dont il s' agit, présumé libre de location ou d'occupation, est de l' ordre de:

38 000 € H.T.
(TRENTE HUIT MILLE EUROS HORS TAXES)

J' attire toutefois votre attention sur le fait que cette estimation, inférieure au seuil de consultation du Service des Domaines, actuellement fixé à 75 000 € dans le cas d' évaluations non comprises dans une opération d' ensemble, vous est donnée à titre purement indicatif.

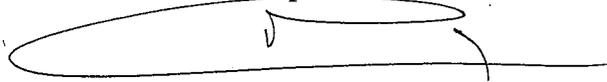
Recherche sur la présence d'amiante, des termites et des risques liés au saturnisme: non effectuée.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n°78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale de LA Comptabilité Publique.

Il vous appartient d'en informer les propriétaires concernés.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour le Trésorier-Payeur-Général,
par délégation
l'Inspecteur,**



André CAUVIN


MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE